

AVIS DE SÉCURITÉ
DISTRIBUTION
2001- 12
nacelle de grue tarière

S.V.P. diffuser à tout le personnel du réseau aérien de Distribution

Contexte:

Cet avis fait suite à l'enquête officielle tenue suite à l'accident de Launay survenue en février 2001

Mise en situation :

Le présent système de fixation des nacelles de grue tarière doit être revu et modifié

Population concernée:

monteurs.


Nous vous demandons donc d'enlever immédiatement les paniers des grues tarières munis d'un mécanisme de barrure du groupe JL et les entreposer .


Pendant ce temps le groupe Technologie des véhicules de DPAS procédera à une étude afin de valider la possibilité de souder le mécanisme de barrure du groupe JL et ce selon les recommandations du fabricant, de cette façon il sera impossible de les enlever.

Cet avis restera en vigueur jusqu'à ce qu'un nouveau système de fixation soit développé ou que celui existant soit corrigé.

Ressources support à contacter: Gilles Hétu (816-7289)

Préparé par:


Gaétan Daigneault
Chef Réseau aérien
Expertise & Support technique
Distribution


Gérard Cyr
Chef Unité Sécurité / Prévention
Expertise & Support technique
Distribution

c.c. Liste de diffusion

Émis le 01.10.05